

Appel à l'action pour sauvegarder l'espace humanitaire et en finir avec l'impunité des attaques contre les humanitaires

Les dernières décennies ont connu une augmentation exponentielle du nombre de personnes affectées par les crises humanitaires. Pour la seule année 2020, on estime à 168 millions le nombre de personnes nécessitant une aide humanitaire dans le monde, principalement du fait des conflits armés. Les travailleurs humanitaires jouent un rôle indispensable dans la réponse aux besoins fondamentaux des populations vulnérables, en parcourant le dernier kilomètre qui les sépare des plus démunis, afin de leur apporter aide et protection. Selon le droit international humanitaire (DIH), les personnels humanitaires doivent être respectés et protégés.

Pour autant, l'espace humanitaire ne cesse de se rétrécir, notamment en raison du non-respect grandissant du droit international humanitaire, des restrictions croissantes imposées par de nombreux États à l'action humanitaire et d'une violence accrue contre les humanitaires.

Depuis l'attaque contre les Nations Unies à Bagdad le 19 août 2003, date désormais dédiée à la Journée Humanitaire Mondiale qui honore la mémoire des travailleurs humanitaires tués et blessés dans l'exercice de leurs fonctions, plus de 5 000 travailleurs humanitaires nationaux et internationaux ont été victimes de violences ; parmi eux, plus de 1 800 ont été assassinés. L'année dernière a été la plus meurtrière jamais enregistrée pour les humanitaires, avec 484 travailleurs humanitaires victimes d'attaques majeures, parmi lesquels 124 sont morts, 234 ont été blessés et 124 kidnappés. Cette année, cette sinistre tendance s'est poursuivie, comme l'illustrent les derniers meurtres tragiques de travailleurs humanitaires dans plusieurs pays.

En tant qu'humanitaires, nous estimons qu'il en va de notre responsabilité et de notre honneur de continuer à soutenir les personnes les plus démunies dans les zones de crise. Ce faisant, nous devons nous conformer aux principes humanitaires d'humanité, neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Néanmoins, parcourir le dernier kilomètre, pour être à proximité des personnes les plus vulnérables, leur apporter un soutien vital et les protéger, devient chaque jour plus difficile, entravant une action conforme aux principes humanitaires.

Les organisations humanitaires prennent déjà et continueront à prendre toutes les mesures possibles afin de protéger leur personnel et leurs opérations dans des contextes toujours plus difficiles, adaptant constamment leur mode opératoire et leurs stratégies de réduction des risques et mettant tout en œuvre pour respecter les principes humanitaires. Pour autant, nous pensons que la communauté internationale peut et doit faire davantage pour renforcer, sans plus tarder, le niveau de protection internationale dont devraient bénéficier les travailleurs humanitaires. Nous devons passer des paroles aux actes pour mettre fin à l'impunité dont bénéficient les attaques commises contre les humanitaires.

À cette fin, nous demandons au Conseil de Sécurité des Nations Unies de créer un mécanisme de surveillance, de partage de l'information et d'enquête qui – tout en préservant l'espace humanitaire – permettrait, chaque fois que des attaques contre les humanitaires ont lieu, de déclencher automatiquement une série d'actions visant à renforcer la coopération judiciaire afin de traduire leurs auteurs en justice, et de prévenir de nouvelles attaques.

Nous sommes convaincus que les attaques contre les humanitaires sont des attaques contre les valeurs qui constituent un bien commun de l'humanité que nous nous devons de préserver.